

**RAPPORT DE RECHERCHE RÉALISÉ**  
**DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'ACTION**  
**COMMUNAUTAIRE SUR LE TERRAIN DE L'ÉDUCATION**  
**(PACTE)**

**« Outil de référence qui définit les organismes d'éducation  
alternative en matière de raccrochage scolaire au Québec »**

**Réalisé par :**

Les Œuvres de la Maison Dauphine Inc.  
Répit Jeunesse  
Résidence La Colombière  
Les Promotions culturelles et éducatives

**Québec, avril 2005**

## TABLE DES MATIÈRES

<i>Table des matières</i> .....	2
<i>Introduction</i> .....	3
<i>Résumé</i> .....	4
<i>1. « Ce que sont les organismes d'Éducation alternative en matière de rattachement scolaire. »</i> .....	5
1.1 Origine du besoin des pratiques alternatives d'éducation en matière de rattachement scolaire .....	5
1.2 Nature des pratiques alternatives d'éducation.....	6
1.3 Le spécifique des pratiques alternatives d'éducation.....	7
<i>2. Conditions de réussite des organismes d'éducation alternative en matière de rattachement scolaire</i> .....	13
2.1 La nécessité du partenariat .....	13
2.2 Un encadrement particulier.....	15
2.3 Les indicateurs de réussites.....	16
<i>3. Perspectives de développement des organismes de rattachement scolaire</i> .....	18
3.1 La pré implantation des organismes de rattachement scolaire .....	18
3.2 L'implantation des organismes de rattachement scolaire .....	19
3.3 La consolidation des organismes de rattachement scolaire .....	20
3.4 Le développement des organismes de rattachement scolaire .....	21
<i>4. ANNEXES</i> .....	24



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la Politique d'éducation des adultes et de formation continue, la direction de la formation générale des adultes lançait en mai 2003 un appel d'offres pour la réalisation de projet de recherches dans le but de consolider les pratiques alternatives d'éducation des organismes financés dans le cadre du programme PACTE.

La Maison Dauphine, Répît Jeunesse, la Résidence La Colombière et Les Promotions culturelles et éducatives, membres du Comité mixte M.E.Q.—organismes d'action communautaire autonome représentant les organismes de rattachement scolaire, se sont associés pour présenter un devis de recherche dont l'objet était de définir la spécificité de leur mission, le caractère particulier de leur organisation et les perspectives de développement.

La recherche a débuté en juillet 2003 sous le leadership de la Maison Dauphine qui possédait l'expertise la plus développée en la matière du fait que son volet École de la Rue existe depuis 1998. Répît Jeunesse, qui s'apprêtait à lancer son projet D'École de la Rue, de même que La Colombière dont le projet éducatif visait les jeunes mères en difficultés, ainsi que Les Promotions culturelles et éducatives, dont les pratiques alternatives d'éducation s'adressaient à un public d'immigration récente, ont mis en commun leurs expertises en vue de valider ce qu'ils avaient en commun et ce qui les distinguait tout en poursuivant une même mission: le rattachement scolaire. Le groupe s'est réuni 6 fois, dont deux week-ends afin de faire le point et de relancer le spécifique de la nouvelle étape de recherche.

Dans l'intervalle des rencontres, les membres communiquaient entre eux via Internet pour échanger et compiler les résultats de recherche. Lors du dernier week-end, les représentants de la Maison Dauphine et de Répît Jeunesse se sont appliqués à faire la synthèse des comptes rendus accumulés en vue de la rédaction de ce rapport de recherche que nous vous soumettons.



Michel Boisvert, s.j., directeur général, Maison Dauphine; Isabelle St-Pierre, coordonnatrice au développement financier, Maison Dauphine; Lise Toupin, directrice générale, Répît Jeunesse.

**RÉSUMÉ**

Les organismes d'éducation alternative en matière de rattachement scolaire s'adressent à une clientèle particulière non desservie par le système régulier d'éducation. Ce sont des jeunes qui ont une capacité d'apprentissage exemplaire mais qui sont incapables de s'intégrer au milieu scolaire régulier. Il convient donc de leur offrir un milieu de vie qui favorise leur croissance personnelle et leur insertion sociale, alors qu'ils poursuivent un programme scolaire. Intervenants psychosociaux et professeurs, dans leurs rôles respectifs et complémentaires, orientent les jeunes vers des choix éclairés qui fassent d'eux des citoyens à part entière. Ce milieu de vie d'allure familiale repose sur une prémisses incontournable : l'engagement volontaire des jeunes et leur accompagnement respectueux par les agents actifs : les intervenants psychosociaux et les professeurs. Cette profession de foi en la capacité du jeune à se prendre en mains s'accompagne de pratiques alternatives d'éducation qui visent la réduction des méfaits, la résolution de problèmes, le développement d'habiletés sociales, l'acquisition de compétences pour l'emploi et les études.

Les conditions de réussite pour de tels organismes reposent sur leur capacité d'analyse des besoins du milieu, leur qualité associative : concertation, travail d'équipe, partenariat. En outre, ils doivent se donner un projet éducatif global et fournir aux jeunes un encadrement particulier en vue d'une scolarisation alternative. En fait, il s'agit d'une école faite sur mesure pour une clientèle particulière où seront satisfaits les besoins suivants : l'accès aux nécessités de base en tout temps, le maintien du lien de confiance, la qualité des rapports humains, la valorisation des jeunes; le suivi du projet de vie et du projet professionnel des jeunes par un conseil socio-pédagogique; l'appropriation du milieu de vie par les jeunes et leur engagement communautaire; la prévention de l'échec des jeunes par la mise en place d'un comité d'admission muni de critères de sélection et d'accompagnement des jeunes; l'accompagnement personnalisé des jeunes tout au long du parcours, la stabilité du personnel actif : intervenants psychosociaux et professeurs. Enfin, les indicateurs de réussite ne devront pas refléter ceux de la performance mais seront adaptés aux caractéristiques du milieu de vie, à l'encadrement offert, et aux jeunes eux-mêmes, devenus la norme. Nous évaluerons donc le jeune par rapport à lui-même et à son évolution.

Les perspectives de développement des organismes de rattachement scolaire sont enfin énumérées sous le mode habituel de pré implantation, implantation, consolidation et développement. Ce chapitre, fruits d'expériences vécues, intéressera les personnes ou les groupes désireux de s'engager dans des voies analogues. Il permettra à tous d'apprécier la variété des moyens mis en place, la nécessaire créativité, l'incontournable ouverture au dialogue avec les partenaires du milieu, et la pertinence des actions à entreprendre pour sensibiliser et influencer le monde de l'éducation et la société en général aux pratiques alternatives d'éducation en matière de rattachement scolaire. En conclusion, nous justifierons le constat d'un besoin émergent : la mise en place d'un réseau d'organismes d'éducation alternative en matière de rattachement scolaire.

## CHAPITRE PREMIER

### 1. « CE QUE SONT LES ORGANISMES D'ÉDUCATION ALTERNATIVE EN MATIÈRE DE RACCROCHAGE SCOLAIRE. »

#### 1.1 Origine du besoin des pratiques alternatives d'éducation en matière de raccrochage scolaire

Les organismes communautaires dont la mission principale est l'assistance sociale auprès de la jeunesse, constatent que les efforts qu'ils déploient pour la réintégration des jeunes dans le milieu scolaire échouent presque invariablement. L'analyse des besoins des jeunes, comme de ceux des services particuliers offerts par les commissions scolaires, les amène à s'engager dans une nouvelle voie d'éducation alternative. Le résultat de ce travail d'analyse, réalisé en concertation avec des représentants de la Commission scolaire et des représentants des organismes d'aide sociale, aboutit à une forme de partenariat qui assure la complémentarité du service offert, en matière de raccrochage scolaire, soit par la Commission scolaire soit par l'organisme communautaire.

Les organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire, ne sont pas des organismes de prévention du décrochage scolaire. Ils se situent davantage en aval du problème. Ce ne sont pas des organismes de soutien aux élèves en difficultés. C'est plutôt l'inverse, car leurs étudiants sont très performants. Ce ne sont pas davantage des organismes qui dispensent des cours d'appoint afin de permettre à des adultes d'achever leurs études du niveau secondaire, puisque ces services existent déjà et qu'ils ne rejoignent pas les jeunes à qui ils sont destinés. En somme, les pratiques d'éducation alternative des organismes présentés ici ne dédoublent en rien ce qui se fait ailleurs.

#### La Clientèle

Malgré tous les programmes scolaires existants, et aussi en tenant compte de groupes particuliers tels que les handicapés, les jeunes mères, etc., il existe des jeunes (de la rue) qui s'excluent de ces programmes, car ils ne s'y sentent pas à l'aise. Le milieu scolaire régulier, par ses particularités, ne s'adresse pas eux, et en conséquence, ces jeunes n'y fonctionnent pas et s'excluent. En somme, les organismes d'éducation alternative en raccrochage scolaire s'occupent d'une clientèle qui a une capacité d'apprentissage, mais une incapacité de la vivre dans les milieux scolaires habituels des commissions scolaires.

Il s'agit bien d'une clientèle particulière de jeunes devenus incapables de réintégrer le milieu scolaire régulier. Par exemple, les jeunes de la rue ont souvent été victimes de violence, ont vécu dans l'isolement et ont connu de graves difficultés émotives. N'ayant pu, dans la grande majorité des cas, bénéficier d'une vie familiale normale, ils se sont proménés de foyers d'accueil en institutions, accumulant les problèmes de tous ordres et la colère qui en résulte. Peu importent les causes: l'errance et ses dangers effraient bien moins les jeunes que ce qu'ils cherchent à fuir.

Ces jeunes qui fréquentent nos organismes sont âgés en moyenne de 18 ou 19 ans, et on trouve

parmi eux autant de garçons que de filles. Ils sont animés d'un grand besoin de création et possèdent beaucoup de talents à cet égard. Plusieurs ont vécu des échecs durant leur vie (au plan scolaire comme au plan familial ou social) et leur motivation par rapport aux études reste précaire. Ils connaissent, par ailleurs, de nombreux problèmes de santé. Tenant compte des conditions très difficiles qu'ils connaissent dans leur vie de la rue, leur participation à nos programmes d'éducation alternative, incluant la scolarisation, est jugée très bonne.

Le spécifique des organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire tient au fait qu'avant tout, les jeunes qui y accèdent ont besoin d'un milieu de vie adapté à eux. Ils y cheminent en faisant l'apprentissage de la vie. D'où la nécessité que ces organismes offrent un programme évolutif d'intégration sociale, de la réduction des méfaits à la réhabilitation sociale; et c'est dans ce cadre ou, mieux, dans ce milieu de vie que les jeunes cheminent à travers un programme scolaire identique à celui des jeunes québécois en général, mais tout de même adapté.

Ce milieu de vie, comme il faut le comprendre, n'est pas un milieu de vie étudiante. Il s'agit d'un milieu de vie qui favorise d'abord la croissance personnelle et l'insertion sociale, éléments clés pour surmonter la lacune ou la blessure majeure vécue par ces jeunes : la rupture des liens familiaux ou sociétaux. C'est dans ce milieu de vie que, en constante complémentarité, se côtoient le rôle des intervenants psychosociaux et le rôle des professeurs. Le rôle des intervenants psychosociaux ou socioculturels est de fournir l'encadrement physique adapté, le soutien relationnel sur une base de consentement volontaire et sous forme personnalisée, avec une assistance à tous les niveaux : nourriture, logement, santé, justice et, enfin, toutes formes de résolution de problèmes. Le rôle des professeurs est celui de la transmission des connaissances et de la motivation à la réussite. Ensemble, l'équipe de professeurs et d'intervenants guide le jeune vers des choix éclairés le rendant apte à devenir un citoyen à part entière.

Enfin les organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire se reconnaissent à leur organisation pratique, notamment sur trois points : leur implantation géographique est habituellement située au centre-ville, milieu de survie pour les jeunes démunis; leur clientèle particulière évolue avec les années mais se distingue toujours par un trait particulier difficilement intégrable ailleurs dans la société; la taille de l'organisme est modeste et favorise un milieu de vie d'allure familiale plutôt qu'institutionnelle.

---

## 1.2 Nature des pratiques alternatives d'éducation

---

L'organisme est un milieu de vie significatif et exclusif pour les jeunes. L'ensemble des services offerts repose sur une prémisses incontournable : l'accompagnement. Ce compagnonnage repose sur une philosophie d'accueil inconditionnel, d'engagement volontaire de la part des jeunes et de la valorisation du jeune par la réussite. En somme, ces organismes professent leur foi en la capacité des jeunes à se prendre en main, voire à se reprendre en main, et en cela ils les accompagnent. **Voici ce qui pourrait constituer une déclaration de principes :**

- *Nous croyons que les jeunes doivent être traités avec courtoisie, équité et compréhension, dans le respect de leur dignité, de leur autonomie et de leurs besoins;*



- *Nous professons un amour privilégié pour les jeunes et prodiguons un accueil inconditionnel de leur personne, ce qui se traduit par la reconnaissance de ce qu'ils sont et de leur culture ;*
- *Nous affichons un parti pris en leur faveur sans discréditer leurs vis-à-vis sociaux;*
- *Nous nous engageons auprès des jeunes à les aider à retrouver leur pouvoir personnel par leur adhésion volontaire aux changements et par l'établissement d'une relation de confiance. Ils peuvent compter sur un accompagnement guidé, mais non directif, visant l'actualisation de leur liberté puis de leur pleine autonomie sociale;*
- *Nous cherchons à harmoniser les relations des jeunes avec les autres membres de la collectivité, en luttant contre les préjugés réciproques, en faisant la promotion des droits de la personne et de la jeunesse, en développant de bonnes relations avec les instances sociales concernées et en initiant les jeunes aux divers services sociaux.*

---

### **1.3 Le spécifique des pratiques alternatives d'éducation**

---

Les organismes offrent des réponses aux multiples problématiques sur la base du potentiel, des capacités des jeunes. Deux volets se trouvent couverts: soit, en première ligne d'intervention, la prévention et la réhabilitation; et en deuxième ligne, la remise en action. Celle-ci est offerte sous la forme de programmes évolutifs d'une certaine durée, à travers lesquels les jeunes cheminent par des activités de croissance personnelle et de développement d'habiletés par les arts et la culture, par la formation à l'emploi et par la scolarisation alternative.

#### **1.3.1 Spécificité de la prévention dans le « programme d'éducation alternative de première ligne.**

Les pratiques alternatives d'éducation proposées aux jeunes visent d'une part la réduction des méfaits et, d'autre part, la résolution des problèmes. Les activités proposées aux jeunes constituent les premières étapes de l'itinéraire de croissance vers leur pleine autonomie. Ces pratiques alternatives visent donc la prise en charge du jeune par lui-même.

#### **Les pratiques alternatives d'éducation porteront donc sur :**

- **La création d'un lien :** Sur la base d'un accueil inconditionnel, c'est bien volontairement que le jeune développera des liens d'appartenance, de confiance, de relation d'aide, d'accompagnement, de suivi de résolution de problèmes.
- **La réorganisation de vie :** Sur la base du lien de confiance créé assez rapidement avec un intervenant, le jeune cherchera à régulariser sa situation précaire sur le plan du logement, de l'alimentation, de l'hygiène. Accompagné par un intervenant, il pourra se prendre en charge en



commençant par retrouver son identité (cartes d'identité, assurance sociale, assurance maladie, etc.) et sa place dans la société (assistance sociale, première adresse, premier logement, ameublement, nourriture, etc.). Bien sûr, il bénéficiera d'une éducation à la saine alimentation, à l'entretien d'un domicile, à l'hygiène personnelle et domestique, et aux responsabilités découlant de sa nouvelle situation (budget, comptes à payer, etc.)

- **L'amélioration de la santé :** Sur la base de la conscientisation des méfaits dont il est directement ou indirectement victime, suite à de mauvaises habitudes de vie, voire des troubles de comportement, le jeune, graduellement, prendra soin de sa santé. À commencer par l'évaluation de ses problèmes de santé (tests divers), la protection de la santé (dépistage et vaccination), suivi par la prévention de maladies (condom et autres pratiques salutaires), la réduction des méfaits (contrôle de la consommation), et, enfin, par la mise en forme (suivis médicaux, thérapies, changements d'habitudes de vie). Il leur sera aussi offert de participer à des ateliers portant sur des problèmes comme les MTS, VIH/SIDA, hépatites, infections diverses, toxicomanies, violence, stress, problèmes affectifs et grossesses non désirées.
- **La réinsertion sociale :** Sur la base de la conscientisation de ses droits et de ses devoirs de citoyen, le jeune développera le sens des responsabilités. Instruit et accompagné, il entreprendra de résoudre ses problèmes judiciaires ou juridiques (déontologie policière, percepteur des amendes, travaux compensatoires et assistance à la cour). Il luttera efficacement contre les préjugés qu'il subit en tant que locataire ou client. Il cherchera d'autres avenues pour exprimer son mécontentement face aux abus dont il est ou a été victime de la part de la société.

### **1.3.2 Spécificité de la réhabilitation dans le programme d'éducation alternative de première ligne.**

Les pratiques alternatives d'éducation proposées aux jeunes à cette étape-ci de son itinéraire vers la pleine autonomie, sont «intermédiaires», en ce sens qu'elles sont le résultat des activités de prévention et qu'elles prédisposent les jeunes aux activités de remise en action. Ces pratiques alternatives visent donc le développement d'habiletés.

#### **Ces pratiques alternatives d'éducation porteront donc sur :**

- **La socialisation :** Dans la perspective d'assurer un lien d'apprentissage, il s'agit de consolider les liens que les jeunes ont entre eux et avec les intervenants, par leur participation à des activités de loisirs organisées aussi bien à l'interne qu'à l'externe (visites, fêtes, activités sportives, etc.).
- **Le développement d'habiletés créatrices :** Dans la perspective de développer des talents innés, et en s'appuyant sur les pratiques autodidactes des jeunes par le moyen d'équipements et de matériel adéquat, avec comme guides des animateurs expérimentés, il s'agit de favoriser l'épanouissement de leurs habiletés artistiques (infographie, peinture, dessin, sculpture, musique, théâtre, etc.)
- **La vie de groupe :** Dans la perspective d'une initiation à la responsabilité, il s'agit de développer le respect et le souci de l'autre: 1- par la participation des jeunes à des activités d'évaluation de la vie de groupe (besoins des jeunes, qualité des services, respect des lieux et de l'environnement); 2- par leur participation à des activités de sensibilisation pour contrer les méfaits (drogues, MTS, VIH/SIDA, hépatites, U.D.I. et la judiciarisation) par la création

d'affiches, de jeux de rôles, de journées ou de nuits thématiques; 3- enfin, par la participation des jeunes, avec des intervenants, à l'élaboration de programmes de prévention aussi bien en santé qu'en sécurité urbaine (production d'affiches, de dépliants, de bottins de ressources, de bandes dessinées, de films ou de vidéos, de disques, de sérigraphies, de décors de théâtre, de forums, etc.).

- **La participation à la vie sociale** : Dans une perspective de lutte contre les préjugés, il s'agit de favoriser l'ouverture et le dialogue entre les jeunes et le reste de la population, par leur participation à des événements publics où ils auront la chance de faire valoir leurs talents, d'échanger avec les visiteurs et de se sentir reconnus à leur juste valeur (Événement jeunesse, Cirque du monde, Fresques des piliers, Armée de l'ombre, notamment) :

### **1.3.3 Spécificité de la remise en action par le programme d'habiletés artistiques**

Le programme est destiné aux jeunes artistes de toutes disciplines. Il s'y trouve des ateliers animés par d'autres artistes, et on y échange des techniques et des astuces. Les objectifs du programme sont le développement de la croissance personnelle, la mise en pratique des habiletés artistiques, l'élaboration d'un plan de carrière et l'engagement communautaire.

**Sur la base des axes énumérés ci-dessus, les pratiques alternatives d'éducation visent à :**

- Se découvrir et découvrir de nouveaux talents ;
- Apprendre comment le milieu artistique fonctionne ;
- Mieux s'intégrer au milieu artistique et culturel de la ville ;
- Partager sa passion avec d'autres jeunes ;
- Développer la confiance en soi ;
- Se projeter dans le futur ;
- Se familiariser avec le concept de sécurité appliqué aux arts ;
- Concevoir un projet, en planifier les étapes, et développer le projet ;
- Apprendre à présenter et à diffuser ses productions ;
- Monter une exposition originale ou un spectacle ;
- Participer à différents événements publics ;
- Monter un porte-folio personnel dans la perspective d'un plan de carrière à développer ;
- Apprendre le travail d'équipe ;
- Favoriser les échanges et les contacts ;
- Trouver des lieux pertinents de diffusion ;
- S'outiller pour intégrer le marché du travail ;
- Développer la visibilité pour les arts de la rue et ménager un espace pour les jeunes marginaux ;
- Participer à l'organisation d'événements publics mettant en contact le public et les jeunes marginaux.

### **1.3.4 Spécificité de la remise en action par la formation à l'emploi**

Le programme est destiné aux jeunes qui sont désireux d'entreprendre un cheminement d'orientation en vue d'occuper un emploi, et qui correspondent à des critères d'admission.



Les objectifs du programme sont d'amener les jeunes:

- 1- à rompre avec le modèle d'entrée passive à la sécurité du revenu;
- 2- à vivre une expérience de vie positive; et par conséquent,
- 3- à stabiliser leur vie, à développer et à réaliser leur plan de vie, lequel inclut un plan de carrière ;

Le tout afin qu'ils retrouvent leur autonomie personnelle et sociale.

**Sur la base des axes énumérés ci-dessus, les pratiques alternatives d'éducation visent à :**

Premièrement :

Amener progressivement les participants à développer leur capacité d'introspection, afin qu'ils se perçoivent de façon réaliste par rapport au monde, pour ensuite se fixer des objectifs pertinents et adaptés. Cette pratique alternative d'éducation se réalise dans le cadre d'ateliers de croissance personnelle et d'accompagnement personnalisé. **Les résultats attendus sont :**

- Le développement d'un rythme de vie plus sain ;
- L'amélioration de leur hygiène de vie ;
- L'amélioration de leur connaissance d'eux-mêmes ;
- L'amélioration de leur connaissance de leurs émotions et une meilleure façon de les exprimer ;
- Le développement d'une meilleure estime d'eux-mêmes ;
- Le développement d'une meilleure notion du respect de soi et des autres ;
- Le développement d'une responsabilisation personnelle face au groupe (esprit d'équipe) ;
- Le développement du goût d'apprendre, d'explorer leur potentiel ;
- Le développement du goût d'agir par eux-mêmes et pour eux-mêmes ;
- Le développement d'un sentiment d'accomplissement et de fierté personnelle en terminant concrètement un projet.

Deuxièmement :

Amener progressivement les participants à se rendre employable et à devenir une valeur sur le marché de l'emploi. Cette pratique alternative d'éducation se réalise dans le cadre d'ateliers de croissance professionnelle et de suivi personnalisé des jeunes en stage dans un milieu de travail ou dans une institution scolaire. **Les résultats attendus sont :**

- L'acquisition des habitudes de travail (ponctualité, persévérance, respect des échéances, etc.) ;
- Une vision plus claire de leurs intérêts, leurs aptitudes et leurs compétences (atelier GROUPE) ;
- Le développement des connaissances, des outils et des techniques nécessaires à la recherche d'un emploi (curriculum vitae, lettre de présentation, entrevues) ;
- La connaissance de leurs préjugés et l'appropriation de leurs peurs face au marché du travail ;
- Une prise de conscience des ouvertures du marché du travail et des multiples possibilités;
- L'acquisition de connaissances informatiques (Internet, courriel, environnement Office, etc.)
- La valorisation de soi dans une dynamique de travail ;
- La capacité de faire des choix et de les assumer, et d'apprendre à vivre avec des contraintes ;
- La capacité à travailler en équipe (écoute de l'autre, respect des opinions, affirmation de soi).



### **1.3.5 Spécificité de la remise en action de la scolarisation alternative**

Le programme est destiné aux jeunes qui ont décroché au moins un an du système scolaire, qui ne pourraient pas y réussir dans les programmes offerts pour des raisons d'organisation de vie, et qui correspondent aux critères d'admission. La mission consiste à offrir des services d'enseignement et d'encadrement qui favorisent l'intégration sociale des jeunes de la rue. **Cette mission se réalise dans le cadre des objectifs suivants :**

- L'opportunité pour les jeunes de la rue de compléter leurs études secondaires et ainsi obtenir leur diplôme d'études secondaires (DES), ou d'acquérir les préalables requis pour s'inscrire à une formation professionnelle (DEP) ou collégiale (DEC) ;
- Le développement chez le jeune du savoir-vivre et du civisme requis pour un bon fonctionnement en société ;
- La capacité pour le jeune de s'organiser, de structurer sa vie, son temps, etc. ;
- Une responsabilisation du jeune dans la vie en général, face à ses choix, à ses engagements, etc. ;
- Le développement chez le jeune des habiletés sociales et professionnelles nécessaires à son intégration en société et au marché du travail.

**Sur la base des axes énumérés ci-dessus, les pratiques alternatives d'éducation visent à :**

#### **Premièrement :**

Développer une pédagogie en accord avec le projet éducatif spécifique de l'École alternative. Cette pratique alternative d'éducation se réalise dans le cadre de la mise en place d'un conseil socio-pédagogique réunissant professeurs et intervenants dont le mandat est de développer une pédagogie de la valorisation. **Les résultats attendus sont :**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>■ La réalisation du projet d'étude du jeune dans un contexte de gratuité scolaire et d'un horaire flexible et ajustable dans le cadre des matières nécessaires ;</li> <li>■ L'accompagnement du jeune dans son cheminement scolaire par l'enseignement individualisé de la formation générale des adultes, sans délaisser pour autant l'animation de groupe ou l'enseignement magistral, au besoin ;</li> <li>■ La sensibilisation de l'élève au respect de ses échéanciers par un suivi pédagogique individuel ;</li> <li>■ La reconnaissance des efforts fournis et l'encouragement des apprentissages ;</li> <li>■ Le développement des habiletés et/ou des compétences en informatique et sur Internet ;</li> <li>■ L'élaboration d'une pédagogie par projet et d'une plus grande interdisciplinarité ;</li> <li>■ L'adaptation du matériel pédagogique à la réalité de l'école alternative ;</li> <li>■ L'intégration de l'approche par compétences au nouveau régime pédagogique de la formation des adultes ;</li> <li>■ La stimulation du goût de la lecture chez l'élève.</li> </ul> |
|--|



Deuxièmement :

Assurer au jeune un service d'orientation. Cette pratique alternative d'éducation se réalise dans le cadre d'un accompagnement dès que le jeune manifeste le désir de s'inscrire et pourra se poursuivre après qu'il aura achevé son programme d'études. Elle vise essentiellement à aider le jeune à définir ses objectifs de formation et de carrière. **Les résultats attendus sont :**

- L'accès à une information pertinente en matière scolaire et professionnelle ;
- Une progression adéquate du jeune dans le système scolaire par l'information ;
- Une meilleure connaissance par le jeune des exigences des programmes de formation, la nature des professions, la situation et l'évolution du marché du travail ;
- L'accès à un cheminement personnel, scolaire et professionnel du jeune en collaboration avec d'autres organismes ;
- L'aide du jeune lors d'une demande de prêts et bourses ;
- Le soutien du jeune dans ses démarches d'inscription (DEP, DEC ou autres) ;
- L'aide au jeune dans ses démarches d'emploi, s'il y a lieu ;
- La création de liens avec les établissements scolaires pour les différents besoins du jeune ;
- L'accès à un centre de documentation complet (postes d'ordinateur, téléphones, documentation tenue à jour).

Troisièmement :

Offrir aux jeunes l'encadrement nécessaire à l'acquisition de leur pleine autonomie. Cette pratique alternative d'éducation se réalise dans le cadre d'une relation d'aide (tutorat) qui s'inscrit dans une continuité avec les autres services de relation d'aide offerts par les organismes. Elle vise essentiellement à soutenir la motivation des jeunes à poursuivre leur cheminement scolaire. **Les résultats attendus sont :**

- Le développement d'un sentiment d'appartenance ;
- Une augmentation du taux d'assiduité ;
- Un engagement personnel mieux démontré de la part du jeune ;
- La sensibilisation du jeune à l'organisation de sa vie et de son temps (accompagnement, référence et suivi) ;
- Une meilleure intégration des jeunes entre eux malgré les différents styles propres à chacun ;
- L'orientation des jeunes vers les services complémentaires des organismes (service d'aide alimentaire, d'hygiène, d'aide au logement, médical, juridique, employabilité, etc.) ;
- Une meilleure facilité d'intégration du jeune, et cela dès son admission en sollicitant sa contribution à la création d'un climat de vie agréable ;
- Une hausse de l'implication du jeune dans le développement de la vie étudiante par sa contribution au conseil étudiant et à l'organisation de sorties ou de fêtes pour souligner les temps forts de l'année scolaire, etc.



**CHAPITRE DEUXIÈME****2. CONDITIONS DE RÉUSSITE DES ORGANISMES D'ÉDUCATION ALTERNATIVE EN MATIÈRE DE RACCROCHAGE SCOLAIRE****2.1 La nécessité du partenariat**

L'analyse des besoins du milieu aura été confrontée à la panoplie des services éducatifs offerts par le M.E.Q. pour aboutir au constat d'un nécessaire partenariat pour l'élaboration de pratiques alternatives en matière de raccrochage scolaire.

Bien avant d'arriver à la signature d'une entente entre la Commission scolaire et l'organisme communautaire, il y aura un certain parcours à assumer.

D'entrée de jeu, citons l'article paru dans le bulletin du Centre de Recherche et d'Information sur la réussite scolaire (CRIRES) en septembre 1993, sous les signatures de Bouchard, P., Côté, E., St-Amant, J.-C.

**Les décrocheurs et les décrocheuses**

*«Les décrocheurs et les décrocheuses sont des élèves qui, inscrits au secteur des jeunes au début d'une année scolaire, ne le sont plus l'année suivante. Ils ne sont pas titulaires d'un diplôme de secondaire et n'ont pas quitté le Québec.*

*Ils ont de 16 à 18 ans et près de trois sur cinq sont des garçons. Ils sont issus de familles plus nombreuses que la moyenne et plus souvent monoparentales. Leurs parents ont une plus faible scolarité, et dans un peu plus du tiers des cas, ces élèves ont au moins une sœur ou un frère qui a aussi décroché. Leur décision de décrocher semble très directement liée à leur retard scolaire.*

*Les conséquences néfastes du décrochage scolaire sur les plans individuel et social sont démontrées. Il entraîne des lacunes importantes pour ce qui est du savoir et du savoir-faire, lacunes qui s'accompagnent de manque de confiance ou d'estime de soi et d'amertume à l'égard d'autrui. Ces sentiments engendrent une insatisfaction personnelle qui se traduit socialement par une contribution réduite, tant sur le plan démocratique que sur le plan économique. Le décrochage entraîne donc des coûts sociaux très lourds à long terme.<sup>1</sup>»*

Effectivement, le décrochage scolaire entraîne des coûts sociaux très lourds à long terme. Alors comment associer les efforts du M.E.Q. aux efforts du M.S.S.S. ? À Québec, en 1995, suite aux

---

<sup>1</sup> Bouchard, P., Côté, É., St-Amant, J.-C. (1993). *Les pratiques de raccrochage et la réussite scolaire*. Bulletin du CRIRES No 3, septembre 1993. 8 p.

difficultés d'intégration des jeunes de la rue, lesquelles se sont transformés en troubles sociaux importants, sous forme d'émeutes lors des fêtes de la St-Jean-Baptiste, il a été mis sur pied une table de concertation relative aux jeunes de la rue et à leur environnement. Y étaient représentés les différents partenaires sociaux impliqués : les organismes communautaires dont la Maison Dauphine, la Ville de Québec, le Service de Police de Québec, le Centre de Santé publique, le Centre Jeunesse, le CLSC Haute-Ville-des-Rivières, la Commission scolaire de la Capitale, l'Association des travailleurs et travailleuses de Rue, et les représentants des commerçants et des médias.

Après une laborieuse analyse des besoins du milieu, dirigé par le Centre de Santé publique, quatre groupes de travail ont été institués pour préparer une réponse aux quatre besoins identifiés : gestion de l'information produite par les médias, amélioration des relations avec les groupes de jeunes et leurs vis-à-vis sociaux (particulièrement la force policière), amélioration des milieux de vie ( la place des jeunes et faire place aux jeunes), enfin mise en place d'une voie alternative de scolarisation. C'est en 1998, que fut implantée à la Maison Dauphine l'École de la Rue, fruit des négociations entre le M.E.Q., via la Commission scolaire de la Capitale et la RRSSS. En résumé, l'élaboration du projet École de la Rue doit sa spécificité à l'analyse de toutes les particularités d'enseignement offertes par la Commission scolaire, et à l'analyse de plusieurs pratiques alternatives d'éducation offertes par des organismes communautaires en matière de scolarisation au Québec. Le constat unanimement reconnu a été que les jeunes dits de la rue et ceux qui s'y apparentent constituent une clientèle particulière qui n'est pas desservie par la Commission scolaire, ni ne peut l'être dans le cadre de son organisation régulière. Après une première année d'existence, en tant qu'école de la Commission scolaire de la Capitale financée par le M.E.Q., l'École de la Rue a été transférée au secteur de l'enseignement des adultes et a relevé du Centre Louis-Jolliet. Une Entente entre la Commission scolaire de la Capitale et les Oeuvres de la Maison Dauphine inc. a été élaborée pour préciser les responsabilités et obligations de chacune des parties. Cette entente est renouvelable chaque année.

L'entente entre la Commission scolaire et l'organisme communautaire devrait donc définir les tâches de chacun en vue d'assurer le développement organisationnel et pédagogique de l'École alternative. Ainsi, l'organisme communautaire est responsable de l'admission et de la sélection des jeunes adultes, du suivi des présences, de l'approbation du choix des enseignantes et des enseignants, et de la coordination générale des activités reliées à l'École alternative. Le Centre de Formation aux adultes est chargé de l'analyse et de l'évaluation des dossiers scolaires, de l'établissement des profils de formation, de l'administration des examens et de la sanction des acquis, de même que de la supervision pédagogique et du soutien et du perfectionnement des enseignantes et enseignants. Par ailleurs, le Centre offrira ses divers services à l'École alternative, entre autres en ce qui a trait à l'évaluation des préalables fonctionnels et à l'administration du test d'équivalence du niveau de scolarité (TENS).<sup>2</sup>

---

<sup>2</sup> Bourdon, S., Roy, S., *Le plaisir d'apprendre. J'embarque quand ça me ressemble*. Cahier fiches descriptives, Québec, p. 43



---

## 2.2 Un encadrement particulier

---

Les organismes d'éducation alternative en matière de rattachement scolaire doivent se donner un projet éducatif particulier qui saura rejoindre aussi bien les enseignants que les intervenants psychosociaux aux services des jeunes qui, dans leurs organismes, choisiront le programme de scolarisation alternatif. Outre le fait que l'organisme possède des caractéristiques particulières propres aux jeunes qui le fréquentent, et le fait qu'il est avant tout un milieu de vie dans lequel les jeunes, sur une base volontaire, cheminent d'étape en étape jusqu'à leur pleine autonomie sociale, l'organisme proposera aux jeunes un encadrement particulier en vue d'une scolarisation alternative dont le contour pourrait être défini par les caractéristiques suivantes :

- ☑ Une école faite sur mesure pour une clientèle particulière. La réponse aux besoins de base sera prioritaire à tous les échelons de l'itinéraire de croissance proposé aux jeunes. L'accessibilité des jeunes à tous les services devra être maintenue. Le regroupement de jeunes ayant les mêmes caractéristiques s'imposera du seul fait que le milieu de vie produit un groupe d'appartenance particulier parfois très serré, en sorte qu'il exclura les profils divergents.
- ☑ Le développement et le maintien du lien de confiance créé avec les intervenants psychosociaux deviennent incontournables, tout au long du processus vers la réhabilitation sociale. En effet, les problématiques vécues par les jeunes n'auront pas disparu par enchantement. Des difficultés de vie provoqueront des retours en arrière. Le progrès du jeune vers sa pleine autonomie ne pourra se consolider que par la présence continue et l'accès facile aux «outils» qu'il s'était donnés pour grandir, notamment les intervenants en qui il avait mis sa confiance.
- ☑ La qualité des rapports humains devra se traduire par une ambiance familiale et des relations personnalisées avec le jeune. Les personnes accompagnatrices, enseignants ou intervenants devront être des figures d'autorité significatives à la fois sécurisantes et orientantes.
- ☑ Un projet pédagogique prônant la valorisation du jeune et sa responsabilisation devra être conçu et développé sur la base du respect du jeune. Respecter ici signifie accompagner ou épauler le jeune tout en l'orientant ou en le responsabilisant.
- ☑ Un conseil socio pédagogique constitué des enseignants et des intervenants psychosociaux sera instauré dont les objectifs seront le suivi psychosocial de chacun des étudiants, le suivi du projet professionnel de chacun des étudiants, le souci de la vie étudiante, l'adaptation des programmes scolaires, la créativité pédagogique dans l'enseignement des matières.
- ☑ Un conseil étudiant présidé par le responsable sera constitué dans le but de responsabiliser les jeunes à l'appropriation de leur milieu de vie; à l'amélioration de celui-ci; et à la sensibilisation des étudiants : la vie sociale par diverses activités socioculturelles. Une véritable école d'insertion sociale, quoi !
- ☑ On devra statuer sur des critères de sélection pour les éventuels étudiants, de même que sera mis en place un comité de sélection des étudiants dont le mandat consistera à évaluer les candidatures et, ultérieurement, à juger des mesures palliatives à offrir aux jeunes de même qu'aux professeurs ou aux intervenants psychosociaux afin de prévenir tout échec de la part des étudiants. Car, il s'agit bien d'une pratique alternative d'éducation qui exclut toute exclusion...



Le suivi du projet de vie et du projet professionnel de chacun des étudiants se réalisera sur la base d'un accompagnement individualisé. Dès le point de départ et suite à l'admission, le conseiller en orientation se consacrera à l'élaboration de ces projets. En cours de cheminement, il s'associera aux professeurs ainsi qu'aux autres intervenants psychosociaux de l'organisme, afin d'en assurer la consolidation. En bout de ligne, lorsque l'étudiant aura terminé ses études, il assumera le lien de continuité afin de faciliter l'intégration sur le marché du travail ou dans une autre institution scolaire. Il faudra prévoir le retour occasionnel de l'étudiant en quête d'assistance pour poursuivre adéquatement son projet de vie et son projet professionnel.

La stabilité du personnel affecté au programme d'éducation alternatif est un incontournable pour sa réussite. En effet, les jeunes qui fréquentent nos ressources, peu importe la nature de leurs problématiques ont vécu une étape désorganisationnelle majeure. Ils ont été ballottés ici et là. Ils n'ont pu se constituer des racines sociales solides. Alors, inutile de répéter le même phénomène d'instabilité en multipliant le nombre des personnes accompagnantes, si nous désirons contribuer à leur réinsertion sociale via nos pratiques alternatives d'éducation et de scolarisation. L'objectif ultime de ces pratiques n'est-il pas de mettre fin à la série d'échecs successifs dont ces jeunes ont été victimes - facteurs déstabilisants s'il en est - ?

---

## **2.3 Les indicateurs de réussites**

---

À quels résultats doit-on s'attendre à l'application de ces pratiques alternatives d'éducation? Comment évaluer les résultats obtenus par les étudiants? Bien sûr, nous pouvons évaluer le nombre de finissants par rapport aux inscriptions du début d'une année. Nous pouvons comptabiliser le nombre d'examens effectués, le taux d'échecs, la hauteur des notes de passage aux examens et dégager une moyenne. Mais cela ne ressemble-t-il pas trop à des critères de performance propres au monde scolaire régulier, en faisant oublier que les organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire portent un mandat beaucoup plus large que le succès scolaire des jeunes bénéficiant de leurs pratiques alternatives d'éducation ?

Nos critères de réussite sont adaptés aux caractéristiques du milieu de vie, à l'encadrement offert aux jeunes et aux jeunes eux-mêmes, lesquels ont librement choisi de s'engager dans cette voie de réhabilitation sociale par la scolarisation. Nous évaluons donc le jeune par rapport à lui-même, par rapport à son évolution et non pas par rapport à la performance générale, et encore moins par une compétition entre eux. Voici donc une liste de sept indicateurs de réussite. Vous trouverez en annexe une analyse des résultats obtenus :

### **Change ment dans les habitudes de vie**

- *Inverser son horaire pour être actif de jour et se reposer la nuit.*
- *Manger à des heures plus régulières.*
- *S'assurer d'un minimum d'hygiène.*



### **Change ment dans les habitudes de consommation**

- *Diminution de la consommation.*
- *Choix d'un ou de produits de consommation moins nocifs.*
- *Modification de l'horaire de consommation.*

### **Change ment dans la perception de lui-même ou d'elle-même**

- *Reconstruction d'une image positive de soi grâce au vécu d'expériences positives.*
- *Capacité de parler positivement de soi-même.*
- *Fréquentation de nouvelles relations.*

### **Change ment d'habitudes sociales**

- *Meilleure gestion de son temps.*
- *Diminution de l'absentéisme.*
- *Développement du savoir-vivre.*

### **Change ment dans ses priorités**

- *Volonté de s'engager dans un projet.*
- *Implication dans son projet.*
- *Responsabilisation quant à la qualité de sa participation.*

### **Change ment dans ses attitudes face à l'apprentissage**

- *Augmentation de la curiosité.*
- *Capacité accrue de concentration.*
- *Augmentation des champs d'intérêts (activités sportives, artistiques, culturelles).*

### **Change ment dans ses attitudes face à la société**

- *Augmentation de la confiance face au système d'éducation et au monde du travail.*
- *Capacité accrue d'entrer en relation avec les autorités.*
- *Développement d'une vie sociale.*



## CHAPITRE TROISIÈME

### **3. PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES DE RACCROCHAGE SCOLAIRE**

#### **3.1 La pré implantation des organismes de raccrochage scolaire**

Un préalable à l'implantation sera la rédaction d'un plan d'affaires, lequel devra s'appuyer sur des études de besoin dans le milieu. Nécessairement, il impliquera la concertation entre plusieurs partenaires. Voici un plan de travail à accomplir pour réaliser le plan d'affaires :

- Déterminer les besoins de la clientèle. Faire une cueillette de données auprès des différents partenaires sociaux concernés. Informer la population en général et vérifier leurs attentes. Sensibiliser les jeunes et nourrir leurs attentes.
- Développer la collaboration entre partenaires sociaux. Mobiliser le milieu autour du problème et de sa solution. Faire valoir la nécessaire implication de tous. Organiser la table de concertation. Chercher des appuis dans la communauté.
- Analyser les expertises connues dans le milieu pour leur capacité de remédier à certains types de problèmes. Mettre au service du projet ces expertises dans le respect de leur complémentarité.
- Rédiger un plan d'action pour l'implantation : statuer sur la philosophie et les valeurs à partir desquelles s'élaborera la mission de l'organisme; préciser les axes ou orientations de la mission; préciser les approches d'intervention et définir les critères d'admission.
- Obtenir une charte et établir un conseil d'administration provisoire.
- Préparer la gestion de l'organisme : faire un plan de financement; définir les profils des emplois; évaluer les besoins en ressources matérielles, en faire l'inventaire et les obtenir; rédiger un code d'éthique.

---

### **3.2 L'implantation des organismes de raccrochage scolaire**

---

À l'étape de l'implantation, il faut couvrir trois volets : finaliser les ententes avec les partenaires, organiser la gestion de la ressource et, finalement, admettre les jeunes dans le programme de scolarisation alternative.

- Négocier et conclure l'entente avec la Commission scolaire et avec d'autres partenaires au besoin. Obtenir certains permis des autorités municipales. Établir des protocoles de suivi d'interventions avec des partenaires communautaires.
- Créer les liens nécessaires de gestion administrative pour arrimer le personnel de l'organisme communautaire à celui de la Commission scolaire afin que soit assuré le suivi pédagogique.
- La première année sera déterminante pour concilier le milieu scolaire et le milieu communautaire. Il sera important de se donner assez de temps pour échanger sur nos différences et complémentarités.
- L'organisation de la gestion débutera par l'embauche du personnel et de sa sélection. Des critères de sélection devront être partagés avec la Commission scolaire, car il s'agit, bien sûr, d'intervenir auprès d'une clientèle particulière.
- Il faudra mettre en place le comité d'admission pour la sélection des jeunes et rédiger les critères d'admission. Il faudra organiser le Conseil socio pédagogique en tenant compte des journées pédagogiques attribuées aux professeurs.
- Établir le mode de fonctionnement des suivis des jeunes. Cet encadrement peut se détailler en plusieurs points.
- La première année, l'évaluation devrait se réaliser en continu afin de s'ajuster au fur et à mesure. Une évaluation conclusive devrait s'effectuer à la fin de l'année, d'où seront tirées des recommandations.
- Superviser et encadrer les professeurs qui en seront à leur première expérience avec cette clientèle particulière. Il sera important de bien distinguer le rôle des enseignants de celui des intervenants psychosociaux.
- Bâtir des grilles ou des outils d'intervention, de supervision et d'évaluation en vue d'assurer le succès des jeunes et la pérennité des agents actifs, enseignants et intervenants.
- Inventer des méthodes adaptées pour l'enseignement.
- Soutenir la motivation des étudiants en développant des activités parascolaires.
- En matière d'admission des jeunes au programme de scolarisation alternative, il faudra arrimer le travail d'intervention psychosociale effectué antérieurement au nouveau mode

- d'encadrement offert aux jeunes. Un transfert de compétences doit s'effectuer sans pour autant briser le lien de confiance du jeune avec l'intervenant qui l'avait acheminé vers ce service de réhabilitation par la scolarisation alternative.
- Établir des liens avec des partenaires sociaux déjà impliqués dans l'itinéraire de croissance des jeunes, à moins que cela ne soit déjà fait. Il s'agit en fait de rendre possible le succès de ce nouvel engagement. Bien que le jeune soit très motivé, le succès de son engagement dépendra de son revenu économique, de sa santé, de sa liberté face à la justice. Il faudra construire et entretenir les liens avec les CLE, Emploi-Québec, le service de perception des amendes, le CLSC, etc.
- Il faudra bien sensibiliser les jeunes à l'existence du service de scolarisation alternative et organiser une campagne de recrutement.
- Accompagner les jeunes dans leurs démarches d'inscription, qui impliquent la recherche et l'obtention de certificats de naissance, de relevés de notes, etc.
- Accompagner le jeune dans une démarche d'orientation afin qu'il précise ou amorce un plan de vie et un projet professionnel.
- Réaliser des entrevues d'évaluation biopsychosociale afin de vérifier si le jeune correspond aux critères d'admission.
- Effectuer les démarches d'admission à la Commission scolaire et répondre à ses critères.
- Il ne restera plus qu'à souhaiter la bienvenue à tout ce beau monde lors des journées pédagogiques prévues au début de l'année scolaire pour faciliter l'intégration de tous dans le programme d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire.

---

### **3.3 La consolidation des organismes de raccrochage scolaire**

---

La consolidation de nos organismes en matière de raccrochage scolaire passe par notre capacité à nous ajuster, à évaluer, à nous évaluer, et à renégocier.

S'ajuster, c'est choisir de prendre de l'expansion ou de diminuer. Dans le plan d'action, il faut se donner une vision à moyen terme, car l'évaluation en continu place le gestionnaire en position permanente de réaction, faute du recul nécessaire. Une fois l'an, le plan d'action devrait être évalué dans le but d'émettre des recommandations à suivre à moyen terme.

Les efforts de consolidation devront porter sur la révision du partenariat, l'amélioration de la crédibilité de l'organisme dans le milieu et l'obtention d'une reconnaissance sociale de l'organisme.

La révision du partenariat implique une mise à jour de l'entente liant l'organisme à la Commission scolaire : ajustement des pratiques administratives d'inscription des étudiants, des



critères et du choix des professeurs, des projets pédagogiques, de l'augmentation des matières, etc. L'organisme verra à ajuster son offre de services aux jeunes pour tenir compte des besoins changeants des jeunes, ajuster l'horaire des cours, améliorer la vie étudiante et les activités parascolaires pour mieux soutenir la motivation des jeunes et enfin assurer aux jeunes finissants l'aide nécessaire à leur intégration dans d'autres milieux scolaires ou professionnels.

L'amélioration de la crédibilité de l'organisme dans le milieu s'effectuera par la présentation des résultats et des réussites des jeunes lors d'activités d'information ou d'animation auprès des partenaires ou du public en général. L'organisme aura à s'ajuster à certains effets négatifs que peut engendrer son intervention.

Enfin, il y aura lieu d'identifier de nouveaux partenaires pour répondre à d'éventuels besoins survenus comme effets positifs du succès croissant de l'action de l'organisme. Ainsi, par exemple, pour des démarches d'obtention de bourses, on soutiendra les étudiants qui en sont arrivés à pouvoir s'inscrire ailleurs, etc.

L'obtention d'une reconnaissance sociale de l'organisme s'impose pour consolider son action à plus long terme. Il faudra donc développer un réseau de contacts et développer de nouveaux partenariats pour briser l'isolement, tout en évitant les guerres de clochers. Bien entendu, on pourra développer des relations avec le monde de la politique, mais il faudra exclure le lobbysme. La reconnaissance de l'organisme pourra se réaliser également par la promotion de ses activités à faire connaître au monde de l'éducation et à la société en général. Ici, la participation à des recherches, à des congrès ou à des concours peut servir de courroie de transmission, de même que la collaboration et la participation à différentes activités médiatiques : radiodiffusion, télédiffusion, reportages, articles, etc.

---

### **3.4 Le développement des organismes de raccrochage scolaire**

---

L'organisme ne doit pas hésiter à prévoir son développement à long terme pour deux raisons majeures. D'une part, le système régulier d'éducation continuera, malheureusement, à produire des décrocheurs; d'autre part, l'organisation sociale et économique de notre monde continuera à favoriser la performance et à valoriser les meilleurs, augmentant d'autant l'écart entre les couches sociales et conduisant finalement à la marginalisation de plusieurs. Face à ce contexte global, c'est surtout la qualité des services offerts dans les organismes de raccrochage scolaire, leur esprit familial, la qualité des rapports humains, leur créativité pour s'adapter aux besoins des jeunes. C'est tout cela qui produira un intérêt certain, bien au-delà de la clientèle ciblée à l'origine.

Afin que ne se réalise pas ici la fable de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le boeuf, il faudra bien planifier le développement en visant à toujours conserver la spécificité de l'organisme. Plutôt que de grandir trop ou trop vite, il sera préférable de développer, en parallèle, un autre organisme du même genre pour desservir la communauté.

Il vaut mieux améliorer en continu la qualité des services offerts que de constamment en augmenter le nombre. Il s'agit, bien entendu, de la qualité de l'enseignement qui progressera

grâce à un suivi plus régulier des jeunes, allant jusqu'à les accompagner dans la réussite de leur nouveau milieu d'insertion professionnelle; de la qualité des activités socioculturelles afin de faciliter l'intégration sociale des jeunes et leur engagement communautaire.

Pour sauvegarder la qualité du milieu de vie, l'esprit familial, il faudra davantage référer certains jeunes chez nos partenaires, et par conséquent développer avec eux des protocoles de suivis individualisés. Car il importe de ne pas dépasser un certain nombre de jeunes à desservir.

On développera l'«empowerment» (l'appropriation de son milieu de vie) chez les jeunes.

On travaillera à rendre l'organisme financièrement autonome, tout en assurant la relève du personnel.

Enfin, il convient de rester centré sur la valeur de nos pratiques alternatives d'éducation en matière de raccrochage scolaire et de nous donner les mécanismes pour les défendre s'il le faut. Et afin d'assurer la pérennité de nos pratiques, il faudra organiser le transfert des connaissances sous l'angle de la formation continue. Le moyen ultime pour atteindre cette fin passe par l'organisation d'un regroupement des organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire.



## CONCLUSION

Cette étude, ayant présenté l'analyse des besoins exprimés par nos clientèles respectives de même que les diverses solutions apportées par nos organisations réciproques dans la poursuite d'une seule fin - le raccrochage scolaire des jeunes démunis et marginalisés -, nous aura permis de saisir l'essentiel de notre mission commune, de la nommer et d'en dégager la pertinence et l'incontournable nécessité. L'étude nous aura amenés également, en vérifiant la valeur de nos pratiques auprès de différents partenaires, à nous rendre compte d'un besoin émergent : la mise en place d'un réseau d'organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire.

En effet, de nouveaux organismes verront bientôt le jour, d'autres en sont à leur première année d'existence, d'autres enfin jouissent d'une certaine expertise. Tous ressentent le besoin de briser l'isolement, de partager connaissances et compétences, de développer des outils et d'acquérir une juste reconnaissance.

Nous souhaiterions donc être mandatés et financés par le programme relatif à la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue du MEQ afin de réaliser une seconde recherche dont le but serait de :

Répertorier les organismes d'éducation alternative en matière de raccrochage scolaire en vue de documenter leurs pratiques; identifier leurs besoins de consolidation, de développement et de réseautage et proposer d'éventuelles pistes d'action telles que la concertation, le transfert d'expertise et une politique de reconnaissance des organismes.

### **Les objectifs généraux pourraient se définir ainsi :**

- Identifier les organismes d'éducation alternative en raccrochage scolaire dans la province de Québec et documenter leurs pratiques.
- Cerner les besoins en matière de formation continue pour le personnel de ces organismes (intervenants psychosociaux et enseignants).
- Acquérir une juste reconnaissance pour les organismes en raccrochage scolaire.

ANNEXES

Québec, avril 2005



<b>GRILLE DE LECTURE DES INDICATEURS DE REUSSITES DES PRATIQUES ALTERNATIVES D'ÉDUCATION</b>
--

A- Le spécifique des pratiques alternatives d'éducation de première ligne, lesquelles visent la prévention et la réhabilitation.

B- Le spécifique des pratiques alternatives d'éducation de remise en action lesquelles proposent des activités de croissance personnelle et de développement d'habilités.

Maison Dauphine : B-1 par les arts et la culture

B-2 par la formation à l'emploi

B-3 par l'aide à l'orientation

B-4 par la scolarisation alternative

Répit jeunesse : B-1 par les arts et la culture

B-2 par la formation continue dans la rue

B-3 par la scolarisation alternative

Annexes
Maison Dauphine

Québec, avril 2005



## La spécificité des pratiques alternatives d'éducation

### Maison Dauphine

- La première spécificité est le propre du cheminement du jeune de la rue qui par décision volontaire parcourt des étapes de croissance qui vont de la réduction des méfaits à la résolution des problèmes, de la désorganisation sociale à la réhabilitation sociale, de l'isolement à l'adhésion au groupe d'appartenance, du mépris de la société à l'engagement social. En parallèle la Maison Dauphine qui est un milieu transitionnel pour le jeune de la rue lui offre un parcours étapiste de relation d'aide personnalisé que réalisent des intervenants pluridisciplinaires : travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, conseillers d'aide à l'orientation, psychoéducateurs, infirmières, techniciens en arts et en loisirs, conseiller juridique.
- La Maison Dauphine est un centre de service qui sur la base d'un accueil inconditionnel de leurs personnes offre aux jeunes un ensemble de services, tels : travailleurs de milieu, local pour l'assistance matériel et de loisirs, local d'art, activités d'art, activités de prévention en santé, et en matières judiciaire et juridique, programmes de formation en art, en emploi, et aux études.
- L'accompagnement des jeunes de la rue va au-delà de leur présence dans la ressource et de leur participation aux activités ou aux programmes de formation. Notre accompagnement des jeunes est continu, de la rue ou du squat jusqu'à l'assistance à l'emploi ou aux études supérieures. La Maison Dauphine est plus qu'un Centre de services (sans hébergement) c'est un milieu de vie. Le support que nos intervenants apportent aux jeunes dans un contexte d'accompagnement personnalisé vise à stabiliser et consolider la prise en charge de leur propre vie. Ce type de relation d'aide s'apparente au modèle familial. Il respecte le rythme de la croissance du jeune dans le développement de ses capacités à s'assumer entièrement (de se prendre en charge totalement).
- Voici un exemple d'accompagnement continu :
  - Le problème judiciaire : Une intervention de type réduction des méfaits s'impose d'abord. Elle sera suivie par des interventions visant la sécurité matérielle. Suivi par une éducation sur les droits et les devoirs. Suivi par une intervention de résolution de problèmes par une approche de satisfaction de sentence. Compte tenu de la motivation du jeune ces pratiques d'interventions se réaliseront plus ou moins rapidement plus ou moins totalement. Ces pratiques devront se poursuivre même lorsque le jeune aura entrepris une démarche sur le plan de la recherche d'emploi (Solijeu) ou sur le plan scolaire (École de la Rue) ou sur le plan des Arts (Créateurs de rue).
  - Évidemment le problème judiciaire n'était pas le seul. Il y avait divers problèmes de santé physique, de santé mentale, des problèmes économiques, des problèmes affectifs, etc. L'incidence de la récurrence de ces problèmes déstabilise les jeunes. Ils vivent un itinéraire de croissance personnelle et sociale instable, fait de rebondissements, pour finalement, avec le temps atteindre un certain équilibre que nous appelons la capacité de vivre de façon autonome et en harmonie avec les autres membres de la société. D'où l'accompagnement continu.

- Dans la dernière étape de l'accompagnement continu, il est moins question de résoudre des problématiques majeures. L'intervention porte sur l'entretien du lien de confiance afin de supporter les jeunes qui s'initient à une expérience de formation ou de travail en dehors du milieu de vie qu'est la Maison Dauphine. Il s'agit d'aider le jeune à voler de ses propres ailes, à quitter le nid et à ne pas manquer son entrée dans la réalité sociale ordinaire.
- L'accompagnement continu colore évidemment l'École de la Rue de la Maison Dauphine. Le support à la scolarisation se réalise sous les principes d'une pédagogie de la valorisation véritable thérapie de la réussite. Des projets multidisciplinaires peuvent s'y réaliser comme par exemple une pièce de théâtre (la collaboration entre professeurs et intervenants s'imposent). Évidemment qu'est respecté le rythme d'apprentissage des jeunes. L'encadrement des étudiants par les intervenants va bien au-delà du support dans la vie de tous les jours pour leur offrir les services d'orientation professionnelle indispensable à la persévérance des jeunes aux études.

### **Les déterminants de la reconnaissance sociale des pratiques alternatives d'éducation**

- Le ministère de l'éducation reconnaît que la clientèle des jeunes de la rue est une clientèle spécifique non desservie par les multiples programmes d'éducation, de même que la Commission scolaire de la Capitale reconnaît qu'il est inopportun de desservir cette clientèle à l'intérieur de ses institutions.
- L'École de la Rue de la Maison Dauphine s'est élaboré en concertation avec les organismes du milieu qui provenaient aussi bien du monde de l'éducation que de celui des affaires sociales. Deux ans d'étude qui démontrent que la spécificité de l'École de la Rue répond à un besoin réel auquel aucun autre organisme ne répond.
- L'École de la Rue se situe dans le prolongement des pratiques alternatives d'éducation de la Maison Dauphine. Elle est totalement intégrée à l'ensemble des services offerts et la pratique d'intervention de ses intervenants suit les mêmes principes et la même logique. En sorte que le milieu de vie que constitue la Maison Dauphine pour les jeunes s'y poursuit autrement, par exemple : les jeunes s'approprient leur école par le conseil étudiant, il s'y développe un sentiment d'appartenance particulier, le climat familial s'y révèle davantage à cause des lieux physique à taille humaine, et de la décoration des lieux. D'aucune manière n'est délaissée la relation d'aide entreprise avec l'un ou l'autre des intervenants de la Maison, ni aucun lien n'est rompu avec le personnel de la maison et les autres jeunes. Au contraire, ils ont l'occasion de se familiariser avec d'autres personnes que les étudiants et les professeurs. En outre ils ont l'occasion de participer à des activités récréatives particulières sans pour autant cesser de participer aux diverses activités d'éducation alternatives de la Maison (par exemple les Créateurs de rue).
- L'École de la Rue dans le prolongement des autres programmes d'éducation alternative de la Maison fait Oeuvre de réconciliation du jeune avec le milieu scolaire. Ainsi se complète le processus d'intervention en vue d'une complète réhabilitation sociale (la sécurité, la pauvreté, la santé, le judiciaire, le juridique, l'emploi, les études.)

La spécificité des pratiques alternatives d'éducation sur la base des critères de réussites

<b>MAISON DAUPHINE</b>	<b>MILIEU INSTITUTIONNEL</b>
<p><b>1. Performance</b></p> <p>Il est évalué par rapport à lui-même :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sa motivation</li> <li>• Son effort</li> <li>• Ses capacités</li> <li>• Ses progrès</li> </ul>	<p><b>1. Performance</b></p> <p>Il est évalué en comparaison avec d'autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Objectifs fixés (barème)</li> <li>• Rapidité</li> <li>• Force</li> <li>• excellence</li> </ul>
<p><b>2. Comportements</b></p> <p>Il est évalué par rapport à sa volonté de s'améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mieux s'organiser</li> <li>• mieux persévérer</li> </ul>	<p><b>2. Comportements</b></p> <p>Il est évalué par rapport à une norme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• viser la conformité</li> <li>• baliser par des récompenses ou des sanctions</li> </ul>
<p><b>3. Individualité</b></p>	<p><b>3. Individualité</b></p>

## Réussite des jeunes selon les spécificités des pratiques alternatives d'éducation

## PARTIE 1

Spécificités des pratiques alternatives d'éducation	Nombre approximatif de jeunes sur une base annuelle
A) Programme d'intervention de première ligne	<b>Total : 330 jeunes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécificités Prévention</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécificités Réhabilitation</li> </ul>	
<b>B) Programmes de remise en action</b>	<i>Total : 100 jeunes (issus de 330)</i>
<b>B-1) Créateurs de rue</b> Spécificités :	<i>Total : 20 jeunes</i>
<b>B-2) Solidarité jeunesse</b> Spécificités :	<b>Total : 20 jeunes</b>
<b>B-3) Employabilité</b> Spécificités :	<b>Total : 10 jeunes</b>
<b>B-4) École de la Rue</b> Spécificités :	<b>Total : 50 jeunes</b>

## PARTIE 2

<b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>	<b>% des jeunes par programme ayant atteint l'objectif (réussite) à court terme</b>
<b>1. Changement dans les habitudes de vie</b>	A) 46%
a) Inverser son horaire pour être actif de jour et se reposer la nuit.	B-1) 68%
b) Manger à des heures plus régulières.	B-2) 65.15%
c) S'assurer d'un minimum d'hygiène.	B-3) 40%
	B-4) 86%
<b>2. Changement dans les habitudes de consommation</b>	A) 45%
a) Diminution de la consommation.	B-1) 65%
b) Choix d'un ou de produits de consommation moins nocifs.	B-2) 68.18%
c) Modification de l'horaire de consommation.	B-3) 20%
	B-4) 85%
<b>3. Changement dans la perception de lui-même ou d'elle-même</b>	A) 48%
a) Reconstruction d'une image positive de soi grâce au vécu d'expériences positives.	B-1) 78%
b) Capacité de parler positivement de soi-même.	B-2) 60.6%
c) Fréquentation de nouvelles relations.	B-3) 10%
	B-4) 84%
<b>4. Changement d'habitudes sociales</b>	A) 38%
a) Meilleure gestion de son temps.	B-1) 75%
b) Diminution de l'absentéisme.	B-2) 57.81%
c) Développement du savoir-vivre.	B-3) 50%
	B-4) 76%

<p><b>5. Changement dans ses priorités</b></p> <p>a) Volonté de s'engager dans un projet.  b) Implication dans son projet.  c) Responsabilisation quant à la qualité de sa participation.</p>	<p>A) 54%</p> <p>B-1) 88%</p> <p>B-2) 63.64%</p> <p>B-3) 60%</p> <p>B-4) 80%</p>
<p><b>6. Changement dans ses attitudes face à l'apprentissage</b></p> <p>a) Augmentation de la curiosité.  b) Capacité accrue de concentration.  c) Augmentation des champs d'intérêts (activités sportives, artistiques, culturelles).</p>	<p>A) 75%</p> <p>B-1) 80%</p> <p>B-2) 53.03%</p> <p>B-3) nil</p> <p>B-4) 92%</p>
<p><b>7. Changement dans ses attitudes face à la société</b></p> <p>a) Augmentation de la confiance face au système d'éducation et au monde du travail.  b) Capacité accrue d'entrer en relation avec les autorités.  c) Développement d'une vie sociale.</p>	<p>A) 46%</p> <p>B-1) 78%</p> <p>B-2) 46.97%</p> <p>B-3) nil</p> <p>B-4) 25%</p>

Annexes
Répit Jeunesse

Québec, avril 2005



## La spécificité des pratiques alternatives d'éducation

### Répit Jeunesse

- La première spécificité est le propre du cheminement du jeune de la rue qui par décision volontaire parcourt des étapes de développement qui vont de la réduction des méfaits à la résolution des problèmes, de la désorganisation sociale à la réhabilitation sociale, de l'isolement à l'adhésion au groupe d'appartenance, du mépris de la société à l'engagement social. En parallèle, Répit Jeunesse est présent directement dans les milieux de vie des jeunes de la rue et sert de pont afin de favoriser la réconciliation entre le jeune, les intervenants, la communauté et la société.
- Répit Jeunesse est un organisme communautaire qui, sur la base d'un accueil inconditionnel et du développement d'un lien de confiance, offre aux jeunes en difficulté et de la rue un éventail de services tels : travailleurs de rue, de parc et de milieu, infirmier dans la rue, aires de feux avec un intervenant, animation d'ateliers thématiques, activités de cirque et programme de socialisation et de scolarisation.
- Pour les jeunes en difficulté et de la rue, Répit Jeunesse est un chef de file qui développe des espaces de vie significatifs! À travers ses différents services, notre organisme mène des actions favorables à l'émancipation des jeunes de la rue et à l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans cette perspective, l'accompagnement des jeunes de la rue s'inscrit dans un continuum allant de la présence des travailleurs de rue dans la rue ou les squats jusqu'à l'assistance aux études en passant par la mise en œuvre de services et d'activités adaptés aux réalités de ces jeunes et de leurs parents. Le support que nos travailleurs de rue apportent aux jeunes dans un contexte d'accompagnement personnalisé vise à stabiliser et consolider la prise en charge de leur propre vie. Il respecte le rythme de la croissance du jeune dans le développement de ses capacités à s'assumer entièrement (de se prendre en charge totalement).
- Dans la dernière étape de l'accompagnement continu, il n'est plus question « d'apprivoisement » et il devient moins question « d'éteindre des feux » et de résoudre des problématiques majeures. L'intervention porte alors davantage sur le maintien du lien de confiance afin de supporter les rêves, les projets et les démarches des jeunes. Il s'agit, dès lors, de valoriser l'implication du jeune dans différentes activités, de l'aider à voler de ses propres ailes de l'encourager à prendre sa place comme citoyen critique et actif.
- Conséquemment, c'est par son programme *D'École de la rue* que Répit Jeunesse accompagne le jeune vers son autonomie. Le support à la scolarisation se réalise sous les principes d'une pédagogie de la valorisation véritable thérapie de la réussite. Des projets multidisciplinaires peuvent s'y réaliser comme par exemple une émission de télévision, la réalisation d'une vidéo ou d'une pièce de théâtre (la collaboration entre professeurs et intervenants s'impose). De toute évidence, le rythme d'apprentissage des jeunes est respecté. L'encadrement des étudiants par les intervenants va bien au-delà du support dans la vie de tous les jours pour leur offrir les services d'orientation professionnelle indispensable à la persévérance des jeunes aux études.

**Les déterminants de la reconnaissance sociale des pratiques alternatives d'éducation**

- Le ministère de l'éducation reconnaît que la clientèle des jeunes de la rue est une clientèle spécifique non desservie par les multiples programmes d'éducation, de même que la Commission scolaire des Bois-Francis, reconnaît qu'il est inopportun de desservir cette clientèle à l'intérieur de ses institutions.
- *D'École de la rue* de Répît Jeunesse a été élaborer en concertation avec les organismes du milieu tant du monde de l'éducation que de celui des affaires sociales. Deux ans d'étude qui démontrent que la spécificité de *D'École de la rue* répond à un besoin réel auquel aucun autre organisme ne répond.
- *D'École de la rue* se situe dans le prolongement des pratiques alternatives d'éducation de Répît Jeunesse. Elle est totalement intégrée à l'ensemble des services offerts et la pratique d'intervention de ses intervenants suit la même philosophie. Dans ce sens, *D'École de la rue* offre un milieu de vie stimulant visant l'autonomie des jeunes; par exemple, les jeunes s'approprient leur école par le conseil étudiant, il s'y crée un sentiment d'appartenance particulier, le climat familial s'y instaure par la prise de repas en commun et s'y révèle davantage à cause des lieux physiques à taille humaine et de la décoration des lieux. En outre les jeunes ont l'occasion de participer à des activités récréatives particulières sans pour autant cesser de participer aux diverses activités d'éducation alternatives de Répît Jeunesse (par exemple les *Aidants dans la rue*, le *Cirque du Monde*).
- *D'École de la rue* dans le prolongement des autres programmes d'éducation alternative de notre organisme fait oeuvre de réconciliation du jeune avec le milieu scolaire. Par *D'École de la rue*, Répît Jeunesse réaffirme concrètement sa mission d'aide aux jeunes de la rue dans le but d'améliorer leurs conditions de vie. Par *D'École de la rue*, Répît Jeunesse complète le son processus d'intervention en vue d'une plus grande capacité de participation sociale (autonomie).

## Réussite des jeunes selon les spécificités des pratiques alternatives d'éducation

## PARTIE 1

Spécificités des pratiques alternatives d'éducation	Nombre approximatif de jeunes sur une base annuelle
A) Programmes d'intervention de première ligne	<i>Total : 550 jeunes</i> Rencontrés à travers les différents programmes et activités de prévention ou de réhabilitation
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécificités Prévention</li> </ul> <p><b>A-1) Travail de rue</b> <b>A-2) Travail de parc</b> <b>A-3) Travail de rue avec les jeunes femmes</b> <b>A-4) Infirmier dans la rue</b> <b>A-5) Cirque du Monde</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécificités Réhabilitation</li> </ul> <p><b>A-6) Aidants dans la rue</b> <b>A-7) Aires de jeux</b></p>	<p><i>Total: 427 jeunes</i> <i>Total: 129 jeunes</i> <i>Total: 50 jeunes</i> <i>Total: 110 jeunes</i> <i>Total: 32 jeunes</i></p> <p><b>Total : 8 jeunes</b> <i>Total : 60 jeunes</i></p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Spécificités Prévention tertiaire / réadaptation</li> </ul> <p><b>A-8) Autobus familial</b></p>	<b>Total : 25 parents</b>
<b>B) Programmes de remise en action</b>	<b>Total : 40 jeunes</b> <i>(issus de 550)</i>
<b>B-1) Cirque du Monde</b> Spécificités :	<i>Total : 32 jeunes</i>
<b>B-2) Aidants dans la rue</b> Spécificités :	<b>Total: 8 jeunes</b>
<b>B-3) D'École de la rue</b> Spécificités :	<b>Total : à venir</b>

## PARTIE 2

<b>INDICATEURS DE RÉUSSITE</b>	<b>% des jeunes par programme ayant atteint l'objectif (réussite) à court terme</b>	
<b>8. Changement dans les habitudes de vie</b>	A)	5%
d) Inverser son horaire pour être actif de jour et se reposer la nuit.	B-1)	8%
e) Manger à des heures plus régulières.	B-2)	25%
f) S'assurer d'un minimum d'hygiène.	B-3)	N/A
<b>9. Changement dans les habitudes de consommation</b>	A)	15%
d) Diminution de la consommation.	B-1)	20%
e) Choix d'un ou de produits de consommation moins nocifs.	B-2)	35%
f) Modification de l'horaire de consommation.	B-3)	N/A
<b>10. Changement dans la perception de lui-même ou d'elle-même</b>	A)	8%
d) Reconstruction d'une image positive de soi grâce au vécu d'expériences positives.	B-1)	30%
e) Capacité de parler positivement de soi-même.	B-2)	40%
f) Fréquentation de nouvelles relations.	B-3)	N/A
<b>11. Changement d'habitudes sociales</b>	A)	5%
d) Meilleure gestion de son temps.	B-1)	15%
e) Diminution de l'absentéisme.	B-2)	35%
f) Développement du savoir-vivre.	B-3)	N/A
<b>12. Changement dans ses priorités</b>	A)	15%
d) Volonté de s'engager dans un projet.	B-1)	50%
e) Implication dans son projet.	B-2)	60%
f) Responsabilisation quant à la qualité de sa participation.	B-3)	N/A

<b>13. Changement dans ses attitudes face à l'apprentissage</b> d) Augmentation de la curiosité. e) Capacité accrue de concentration. f) Augmentation des champs d'intérêts (activités sportives, artistiques, culturelles).	A) 10% B-1) 40% B-2) 40% B-3) N/A
<b>14. Changement dans ses attitudes face à la société</b> d) Augmentation de la confiance face au système d'éducation et au monde du travail. e) Capacité accrue d'entrer en relation avec les autorités. f) Développement d'une vie sociale.	A) 20% B-1) 15% B-2) 60% B-3) N/A